

DÉPLOIEMENT D'UNE OFFRE DE SERVICE POUR PLATEFORMES DE CROWDFUNDING AGRÉES (PSFP)

TRACTIAL, établissement de paiement agréé et société cotée sur Euronext Growth (ALTRA), annonce le lancement d'une nouvelle offre à destination des plateformes de financement participatif agréées.

CROWDFUNDING AGRÉÉ PSFP : UN MARCHÉ EN PLEINE STRUCTURATION

Depuis peu, les plateformes de financement participatif (crowdfunding) doivent obtenir un agrément PSFP (Prestataire de Services de Financement Participatif) pour exercer au niveau européen. Cet agrément impose des règles strictes, notamment :

- Sécuriser les fonds des investisseurs,
- Travailler avec un établissement de paiement agréé,
- Offrir une gestion claire et traçable des paiements.

TRACTIAL : LE CŒUR TECHNIQUE POUR GÉRER TOUS LES FLUX

Pour répondre à ce besoin, TRACTIAL a adapté sa solution Fintech-as-a-Service et propose désormais une offre complète aux plateformes de crowdfunding régulées.

Concrètement, TRACTIAL devient l'infrastructure de paiement qui gère tous les flux :

- Ouverture automatique de comptes de paiement pour chaque investisseur,
- Collecte des fonds et reversements aux porteurs de projets,
- Suivi réglementaire (KYC/AML),
- API simple à intégrer

Deux plateformes PSFP agréées ont déjà choisi la solution de TRACTIAL, confirmant la pertinence de cette offre dans un marché en structuration.

"Nous sommes l'infrastructure de paiement qui permet aux plateformes de se concentrer sur leur cœur de métier : financer des projets."

Daniel Dorra, Président de TRACTIAL

A PROPOS DE TRACTIAL :

TRACTIAL (anciennement BD Multimedia) est une société française cotée sur Euronext Growth Paris (ISIN : FR0000035305 – Ticker : ALTRA).

Établissement de paiement agréé pouvant opérer dans tout l'Europe et l'une des premières sociétés françaises enregistrées en tant que PSAN (Prestataire de Services sur Actifs Numériques), TRACTIAL allie une expertise reconnue dans l'infrastructure fintech à une vision long terme dans l'univers des actifs numériques.

En 2025, elle devient la première institution financière régulée en Europe à adopter pleinement le modèle de BTC Treasury Company, en allouant une part de sa trésorerie au Bitcoin de manière structurée, transparente et stratégique.

Au-delà de sa plateforme propriétaire Payment.net et de son offre Fintech-as-a-Service (FaaS), TRACTIAL considère sa trésorerie comme un véritable moteur de croissance et de création de valeur dans la durée.

LES SOCIÉTÉS DU GROUPE :

- La société mère a obtenu un agrément d'Établissement de Paiement auprès du régulateur français (ACPR) en 2015. La société est aussi habilitée depuis 2023 à gérer les crypto-actifs pour le compte tiers (tenue de wallet, change crypto, etc.) grâce à son statut de PSAN (prestataire de services sur actifs numériques) obtenu auprès de l'AMF.
- La filiale BD MULTIMEDIA HK LTD édite des solutions logicielles dédiées aux services de paiement.
- La filiale METACOLLECTOR est une plateforme permettant d'intégrer l'art ancien du domaine public dans le monde des NFT. Ces NFTs sont ensuite visualisables dans le metaverse et échangeables entre collectionneurs.
- La filiale UNIQUIRE porte le projet de plateforme de "Curated Fine Art NFTs" du Groupe.
- La filiale OLYMPUS GAME développe un jeu de type "Play to Earn" dont l'économie, basée sur la blockchain, est centrée sur le token \$OLYMP et des NFTs utilisables dans le jeu.
- La filiale PAYCOM édite les cartes Mastercard prépayées ToneoFirst dont les produits sont distribués près de l'ensemble des buralistes en France.
- La filiale CAPLA porte le projet d'immobilier fractionné.

TRACTIAL est coté sur Euronext Growth (Code ISIN : FR0000035305 / ALTRA).